

différentes paroisses: qui longent la rive Sud du fleuve, j'aperçus, en face de l'élégant presbytère de Ste. Flavie, un vaste et superbe-jardin couvert d'une abondante et luxuriante végétation. Les plantes qui en font l'ornement sont pleines de vie, et le sol qui les porte leur donne une abondante nourriture. J'ai vu là, avec admiration, des navets mesurant déjà environ 24 pouces de circonférence, et en assez grand nombre. Pas de doute que d'ici à la mi-Septembre, ils doubleront presque de grosseur. A cela ajoutez une grande quantité d'oignons de différentes espèces, aussi fort remarquables pour leur volume. L'oignon à patates a surtout attiré mon attention, j'y ai vu des pieds comptant jusqu'à 14 et 15 bulbes. Enfin il y avait là de beaux choux en grand progrès.

Comme je l'ai dit, toutes ces différentes plantes reçoivent des soins tout particuliers. La culture se fait là avec intelligence: mais il faut dire aussi que le sol a ce qu'il faut pour favoriser puissamment la croissance, c'est un beau sable auquel se trouve mêlée une assez grande quantité de phosphate de chaux, provenant des débris de coquilles. Or ce phosphate est excellent pour le navet, comme on sait; c'est un des plus vigoureux stimulants.

Cependant une chose m'a fait peine, c'est l'absence d'arbres fruitiers. Il paraît que le climat ne permet pas d'en avoir. M. le Curé les a remplacés par des arbres d'agrément. Dans peu d'années ils protégeront les plantes contre les ardeurs trop vives du soleil, et conserveront en ce lieu une douce fraîcheur.

On remarque dans ce jardin un ordre et une propreté qui charment la vue. Les allées sont assez spacieuses et distribuées de manière à faciliter la culture. C'est un bel exemple qui devra tôt ou tard exercer, dans cette localité, une heureuse influence. C'est de plus un embellissement qu'orne votre demeure et apporte à votre labeur un ample dédommagement.

Je termine ici, M. le Rédacteur, en vous priant de vouloir bien me pardonner tout ce que ce compte-rendu peut avoir de defectueux et d'incomplet.

Comté de Kamouraska, 9 août 1864.

II.

Le nom de M. le curé de St. Jean Port-Joli vient à propos à la suite de celui de M. le curé de Ste. Flavie, car lui aussi possède un champ de navets tout-à-fait remarquable par son étendue et la grosseur des sujets.

Ce Monsieur mérite d'autant plus un mot d'éloge, qu'il fait de l'agriculture améliorée, non pas tant pour les profits qu'il en retire, que pour donner à ses paroissiens un exemple que tous peuvent imiter.—*Note Edit.*

Enseignement agricole.

M. le Rédacteur,

Me serait-il permis de dire mon petit mot au sujet de l'enseignement agricole, ce n'est pas pour établir la nécessité de cet enseignement; les longs plaidoyers de la *Revue Agricole* et surtout ce qu'en a dit la *Gazette des Campagnes* rendent la chose tout-à-fait inutile; seulement j'oserai signaler ce que je crois être la cause de l'indifférence avec laquelle on a reçu le bienveillant encouragement de la Chambre d'agriculture.

1o. Promulgation insuffisante. Il paraît peu vraisemblable qu'il y a eu défaut de promulgation, lorsque l'on sait que la *Revue Agricole* et la *Gazette des Campagnes* ont traité ce sujet à plusieurs reprises.

La *Gazette* a bien sans doute quelques deux mille abonnés, et la *Revue* est bien distribuée par vingt exemplaires aux Pré-

sidents des sociétés d'agriculture, mais qui ignorent que souvent ces vingt exemplaires ne sont pas distribués, et que la *Gazette* n'est pas encore reçue dans toutes les paroisses surtout des districts les plus éloignés.

Il me semble que la Chambre pourrait adresser chaque année une circulaire aux Présidents, Vices-Présidents, Secrétaires et Directeurs des Sociétés d'agriculture ainsi qu'à MM. les Curés et Maires, etc, les invitant d'encourager les jeunes gens instruits et bien disposés de leur connaissance à étudier l'agriculture.

2o. Le mode d'élection de l'Elève boursier.

Voici ce nous lisons dans l'organe officiel de la Chambre d'agriculture. "Que le choix du sujet, qui devra avoir le bénéfice de cette demi-bourse sera fait par le Président de société d'agriculture dans chacun des districts judiciaires." Ce mode de choisir me paraît souffrir difficulté. La faveur peut y avoir une trop grande part, des adversaires peuvent être privés de ce bienfait, s'ils osent même se présenter; de là la bourse souvent sera accordée à un jeune homme peu qualifié.

En France, nul ne peut être admis qu'après avoir subi un examen préparatoire d'admissibilité au chef-lieu de son département et des épreuves générales et définitives d'admission au siège de l'école.

La Chambre pourrait nommer un jury pour l'examen local fait au chef-lieu du district. Par cet examen les incapables seraient éliminés.

En se présentant à cet examen les candidats devraient être muni

1o. D'un acte de naissance;

2o. D'un certificat du Curé ou du Maire de sa paroisse constatant qu'il est de bonne vie et mœurs;

3o. D'une obligation souscrite par les parents du candidat pour garantir l'emploi de la bourse, et le surplus des frais pour compléter l'année.

Les épreuves générales et définitives auraient lieu au siège même de l'Ecole devant un jury. Lorsque ces épreuves seraient terminées l'admission serait prononcée suivant le classement par ordre du mérite des aspirants pour chacun des districts, et à défaut d'élèves en quelques districts, de tous les candidats heureux des districts où il y a plus d'un aspirant.

Je finis, Mr. le Rédacteur, en exprimant à l'honorable Chambre d'agriculture la plus vive gratitude. S'il est à propos d'améliorer le bétail et la terre, qui oserait mettre en doute que le premier pas à faire, en agriculture, est d'améliorer l'homme lui-même. "La terre ne vaut que par l'homme" a dit une bouche bien inspirée et bien éloquente. Dans peu, il faut l'espérer, la Chambre n'aura pas à chercher des Etudiants, mais elle sera dans la pénible nécessité de ne pouvoir accorder toutes les demandes.

14 août 1864.

M.

Le 12 Juillet 1864, la Chambre d'agriculture, B. C., a fait choix des sujets suivants:

Edouard Blainville, Rimouski; Clovis Roy L'Osier, Kamouraska; Louis Auclair, St. Hyacinthe; Michel Gauvin, Québec; Pamphile Tremblay, Chicoutimi; Augustin Fortin, Montmagny.

La liste des Elèves-boursiers ne sera probablement remplie que le 24 Août présent.

Petite excursion agronomique.

C'est toujours pour nous une douce obligation de mettre nos lecteurs au courant des progrès qui s'opèrent en agriculture, et